

Dispositif " PNEU-TEST ® " Pour roues de voiture
Inventeur Jérôme Henrich / 4 août 1986



Mon invention concerne les dispositifs permettant de détecter des anomalies de réglage de la voiture. On peut ainsi détecter les problèmes de carrossage, jeu dans les roulements voire même la triche sur les kms dans les voitures d'occasion.

1 Le problème

Trouver un moyen simple pour détecter sur une courte distance (10km) les anomalies d'une future usure des pneus et déceler immédiatement (même avec pneus neufs) les anomalies de réglage de la voiture. Jusque là on détectait les anomalies à la fin (après au moins 10000km) en observant les pneus usés au moment du remplacement.

2 La solution

Après avoir noté le problème sur mon carnet, j'avais un peu honte de me poser un tel problème qui paraissait sans solution. Pourtant cette question continuait à me travailler. Un jour, en passant dans la buanderie et constatant que les gants de ménage sont formés de couches fines de caoutchouc de diverses couleurs....j'ai eu le déclic "Eureka" . le Pneu-Test une bande multicouche à usure différenciée qui change de couleur à l'usure, collée sur le pneu elle indique les anomalies de la voiture en 10 km et évite de continuer à rouler des milliers de km avec des anomalies non détectées donc dangereuses (Parallélisme, carrossage, sur et sous gonflage, jeux dans les roulements....).

3 Brevet et Commercialisation

J'ai bénéficié de l'aide de l'ANVAR, après le Brevet et la marque, j'ai créé une SARL familiale pour développer et vendre le produit . Il a fallu 4 ans pour obtenir un produit techniquement fiable fabriqué en France.

Un succès hors normes, Médaille d'or du Lépine, grand prix des assurances MAAF, premier prix du salon mondial de Bruxelles, Grand prix de la sécurité routière, une page en 1992 dans le livre mondial des inventions, Autoplus lui a décerné 4 étoiles et la "Palme du meilleur accessoire" , émissions spéciales sur TF1, Antenne 2 avec test en direct avec des

voitures déréglées, obtention du grand prix "Tremplin Entreprise", conseillé par l'automobile club, des articles de journaux par centaines....J'ai du aller partout, par exemple en Grèce où une conférence fut organisée spécialement par un grand importateur pour les médias grecs à l'hôtel Hilton d'Athènes.... Fabriqué en France, mis sous blister en Alsace, vendu dans les grands réseaux, Auto distribution, Auchan, Norauto, La Redoute, les 3 Suisses.... et dans divers pays Allemagne, Belgique, Grèce, Luxembourg, et même très loin jusqu'au Mexique....

Oui une belle aventure d'inventeur pour ce produit "Alsacien".

Des succès dans ce parcours mais aussi des échecs car d'autres dépôts de brevet se sont trouvés antériorisés par exemple canne à préhension pour handicapés, fermetures de l'intérieur des volets battants.

4 Les leçons à retenir

On peut réussir même si les réussites des particuliers "Inventeurs" sont très rares.

Il faut savoir persévérer mais aussi s'arrêter si le brevet est antériorisé ou s'il n'intéresse ni le public ni les industriels.

Il ne faut surtout pas oublier les diverses démarches (enveloppe Soleau, recherche d'antériorité, prototypes, étude de marché) qui doivent précéder la demande de Brevet.

On a plus de chance avec un objet simple et grand public (ex cheville Fischer...).

Attention aux dépenses. Beaucoup dépenser n'est pas synonyme de réussite, à mon avis c'est même souvent l'inverse.

Ne déposer la demande de brevet dans un pays que si l'on décide aussi par la suite de défendre ses droits face aux contrefacteurs.

5 Les liens

Le lien suivant vous conduira vers ma demande de brevet :

<http://bases-brevets.inpi.fr/fr/document/FR2602184/publications.html?p=5&s=1456053227043&cHash=ba88c44eac579da40ec6a6f4149d53c2>

Article de la revue Objectif Alsace de 1996 :

JÉRÔME HENRICH

Rien ne laissait préfigurer, dans la vie tranquille du "fonctionnaire"

Jérôme Henrich, une carrière d'inventeur. Né en 1946 à Etzling (Moselle), ce licencié de sciences physiques a été nommé, en 1974, au Collège Louis Arbogast de Mutzig. Ayant réalisé avec son épouse Jeanine tous les travaux de sa maison (à l'exception de l'électricité et de la plâtrerie) de ses mains, il a vécu cette expérience comme une formidable école de volonté et de confiance en lui-même.



UN PROFESSEUR- INVENTEUR- COMMUNICATEUR QUI A GÉNÉRÉ DES EMPLOIS

même. Deux semaines plus tard, je passe par hasard dans notre buanderie et constate que les gants de ménage de mon épouse sont formés de fines couches de caoutchouc coloré". **D'où le déclin :** peut-être suffit-il de coller une bande à usure rapide et différenciée sous les pneus pour se rendre compte des dérèglements éventuels de la voiture. Le brevet du "Pneu-test" a été déposé en 1987. Cette idée a mobilisé de nombreux industriels du caoutchouc de divers pays et c'est un fabricant français qui a réussi à créer une bande suffisamment fine pour s'user rapidement sans s'éplucher. Il a fallu quatre ans pour la mise au point de ce procédé très technique qui permet divers diagnostics (défaut de parallélisme, sur-gonflage, sous-gonflage, détection du jeu des roulements ... etc). Plus récemment, J. Henrich a développé, avec un ami allemand, un jeu de réflexion baptisé "Disky".

PERÇÉES ET RÉFÉRENCES

La plupart des inventions signées J.H. ont connu un destin industriel et commercial. Pour le "Stop Vent", il a contacté des fabricants de volets alsaciens dont un lui a proposé d'acquiescer sa licence pour un montant jugé trop modique ; il a refusé et décidé, avec un ami travaillant dans l'industrie automobile, de créer l'outillage nécessaire à la fabrication du produit en grandes séries. Le premier test de marketing a été concluant puisque le "Stop Vent" s'est vendu en 2-3 jours à plus de 2 000 exemplaires, dans le cadre de la Foire européenne (1980), au stand d'un vendeur de volets alsacien.

Quant au "Pneu-test", il a connu un succès encore plus fulgurant pour avoir été présenté dès 1991 par TF1 et A2 ; la même année, cette invention a valu à J. Henrich une "Médaille d'or" au Salon international des inventeurs "Lépine" de Paris et, dans la foulée, le grand Prix des assurances MAAF ; puis il s'est vu décerner, en Belgique, la Médaille d'or du Salon mondial et le Grand Prix de la sécurité routière attribué par la gendarmerie ; cette "Erfindung" génialement simple a même été remarquée, en 1992,

Son "aventure" d'inventeur a démarré en 1977. Au moment où ce professeur corrigeait ses copies, il a senti des courants d'air dus à des caissons de volets non étanches qui laissaient circuler l'air par les trous de passage des chaînettes de manoeuvre ; alors il est descendu dans sa cave et s'est mis à fabriquer un "bidule en bois" portant des brosses opposées qui devait lui éviter ce désagrément et lui faire économiser un peu d'énergie ; à ce système il a donné le nom de "Stop Vent". Un cousin de passage lui ayant sug-

géré de faire une enquête pour savoir s'il n'existait encore rien d'équivalent sur le marché, il s'est avéré que le procédé était tout à fait nouveau aussi bien en France qu'en Allemagne et en Suisse. J. Henrich a pris contact avec l'Association des Inventeurs et Fabricants d'Alsace (AIFA) et l'Institut national de la Propriété industrielle (INPI) : le thème de la lutte anti-gaspi étant de circonstance, on lui a conseillé de déposer un brevet. Nouvelle démarche tout aussi volontariste : il a appris à rédiger lui-même et

tout seul son brevet "Stop Vent" avant de le déposer en France (1977) puis en Allemagne (1978).

En 1981, J. Henrich a imaginé un autre "truc" pratique (des gonds tournants pour la fermeture de l'intérieur et le blocage de volets battants) et déposé deux nouveaux brevets. En 1985 lui est venue une autre idée : "En vérifiant l'état de mes pneus, je me rends compte qu'ils sont usés au bout de 10 000 km. Il est bien connu qu'une telle usure révèle une anomalie de la voiture elle-

dans le "Livres mondial des Inventions". Européen convaincu, J. Henrich a participé, dès 1989, à la fondation du Groupement pour le développement de l'innovation en Europe (AEI) et au premier congrès européen de Saarbrücken "Bildung - Erfindung - Innovation" (1990), où il a représenté le recteur Deyon ; en 1992, il a donné à Athènes une conférence de presse sur le pneu-test et l'innovation en général.

ESPRIT D'ENTREPRISE ET PRAGMATISME

De l'inventeur J. Henrich a la curiosité et la volonté d'aller jusqu'au bout de ses idées avec un plus : la polyvalence et le pragmatisme. Polyvalent, il a appris tout seul à rédiger un brevet ; pragmatique, il sait mesurer et

"Pneu-test" ne file à l'étranger, la société **Prodino (Production Distribution Innovations)** dont le siège se trouve à Heiligenberg et qui s'est vu attribuer, en 1992, le **Grand Prix Tremplin Entreprise** décerné par le Club de l'Entreprise. Là aussi, le succès a été au rendez-vous puisque le "Pneu-test" s'est vendu à plus de 30 000 exemplaires : jusqu'en Grèce et au Mexique.

FOI ET MESSAGE

Inventeur, concepteur et communicateur, J. Henrich est animé par un dynamisme si contagieux qu'on pourrait l'écouter pendant des heures. On le sent porteur d'un message qui s'inscrit dans la brûlante actualité d'une époque de chômage structurel. Ce professeur, qui n'a rien d'un causeur mondain ou d'un diplomate de

devenir un état d'âme permanent, une volonté et un credo". Cet ardent Européen souffre du déficit créatif de notre continent par rapport à l'Amérique et au Japon et déplore qu'il n'existe pas, en France comme en Allemagne, un concours tel que "Die Jugend forscht".

ENTHOUSIASME ET ESPRIT ASSOCIATIF

Quand on se penche sur le parcours de J. Henrich, on va peut-être se demander si son engagement à l'Education nationale n'est pas accidentel. Pas du tout. Il adore les contacts avec ses élèves pour lesquels il a mis au point, avec un collègue, une méthode illustrée d'initiation à la physique fondée sur la "maïeutique" chère à Socrate ; c'est dire que les élèves doivent "selber uf d'Lösunge kumme" comme il le dit dans son "Lothringer platt". Emporté par son ardeur, il a rédigé, en collaboration avec l'INPI, l'ANVAR et le Rectorat, le fascicule "Le brevet, un atout économique" pour le faire distribuer dans les établissements scolaires ; il a même proposé au Ministère la mise en place dans les Lycées d'une information sur la propriété industrielle et les moyens de protection des innovations ainsi que l'introduction en 6^{ème} de l'option facultative "Initiation à la créativité par les sciences expérimentales" mais les services concernés n'ont pas encore donné suite. En tant que président de l'AIFA, il est, bénévolement, à l'écoute de toutes les personnes et des entreprises de la Région qui croient avoir des idées susceptibles d'être développées industriellement.

J. Henrich est un homme qui dérange les ronronneurs de service. Et peut-être va-t-il encore nous surprendre avec les nouvelles inventions qu'il est en train de mijoter.

J.P.S.

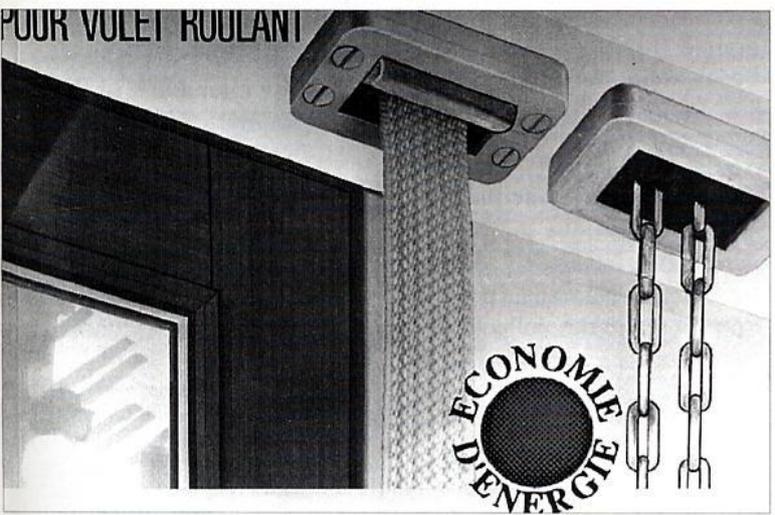
Contact :
1, rue Principale
67190 Heiligenberg
Tél : 88.50.18.47.

■ Lauréat d'une médaille de bronze obtenue au Concours Lépine (1986) pour un projet d'appareil diffusant de l'ozone sur les lentilles de contact pour les décontaminer, **Noël Arnold** a connu quelques déboires (1986).

■ Garagiste à Pfaffenhoffen, **André Keller** a fait breveter un astucieux réchauffeur de gazole, très utile en hiver : un appareil fabriqué en série dans son propre garage (février 1986).

■ Une équipe de chirurgiens strasbourgeois et d'ingénieurs de l'INSERM a mis au point une sonde-navette originale qui doit permettre d'explorer l'... intestin grêle (juin 1986).

■ A Mulhouse, le premier Salon international de l'invention et de l'innovation **Eurinov** a réuni une quarantaine d'exposants dont des



anticiper les implications économiques de ses inventions voire les commercialiser. Cet inventeur au tempérament de chef d'entreprise s'est associé à un partenaire (**Jacques Jung**) avec lequel il a signé un contrat de licence tout en restant le propriétaire de la marque et du brevet "Stop Vent" ; en 1978 est née à Dorlisheim la société **Jung Etanchéité** qui fait travailler, directement ou indirectement, un certain nombre de personnes et vend ses produits (et notamment le Stop Vent) dans un grand nombre de quincailleries et de supermarchés de France et d'Europe. En 1991, J. Henrich a créé avec son épouse et ses enfants, pour éviter que son

salon, est habité par une foi - dans - l'invention qui le rend persuasif : "L'inventeur, dit-il, est un homme comme un autre : il détecte un problème, le laisse mijoter, réfléchit, mais - et c'est là qu'il se distingue des autres - s'accroche pour chercher et trouver la solution adéquate". Et d'entonner un hymne à l'innovation quotidienne et pragmatique (Sa propre fille aînée Carole a consacré à ce thème le mémoire "L'innovation, une nécessité pour l'Entreprise") : "Il y a, martèle-t-il, des milliers d'idées astucieuses qui dorment ; une seule d'entre elles peut, pourvu qu'elle soit bien exploitée, générer des dizaines et des dizaines d'emplois. L'innovation doit



Suisses et des Allemands : une initiative prise par la JCE locale sous la responsabilité de **Gilbert Richter** (juin 1986).

■ A Mulhouse, **Guy Hecky**, un ingénieur au chômage, a imaginé et mis au point le "Rapid'aide" une petite boîte d'appel de détresse (juillet 1986).

■ Les Strasbourgeois **Thierry Adloff, Xavier Millon et Simon Schultz**, fondateurs du GRETSS (Groupe de recherches et d'études techniques spatiales de Strasbourg) ont figuré parmi les lauréats du "Prix scientifique Philips pour les jeunes" avec un projet de navette spatiale expérimentale particulièrement sophistiquée (décembre 1986).